

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**

DIRECTION GÉNÉRALE
JS/ML/RS

Sur la convocation adressée le 2 juillet 2020, le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Julien SANCHEZ, Maire de BEUCAIRE, conformément à l'article 3 du décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 16h00.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se lever et d'entonner l'hymne national « **La Marseillaise** ».

- L'hymne National est entonné -

M. le Maire fait l'appel des membres de l'assemblée :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Marie-France PERIGNON	Alberto CAMAIONE
Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL	Gilles DONADA
Max SOULIER	Hélène DEYDIER	Simone BOYER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	René BATINI
Yvette ROUVIER	Roger LANGLET	André GOURJON
Jean-Pierre PERIGNON	Marie-Pierre THIEULOY	Corinne LECHEVALLIER BONNIN
Gabriel GIRARD	Dominique PIERRE	Luc PERRIN
Lionel DEPETRI		

REPRÉSENTÉS :

Marie-Lise ANCEL	représentée par	Gilles DONADA
Audrey CIMINO	représentée par	Julien SANCHEZ
Eliane HAUQUIER	représentée par	Gabriel GIRARD
Sylviane BOYER	représentée par	Alberto CAMAIONE
Martine HOURS	représentée par	Max SOULIER
Karine BAUER	représentée par	Marie-France PERIGNON
Nelson CHAUDON	représenté par	Mireille FOUGASSE
Vincent SANCHIS	représenté par	Stéphane VIDAL
Jacqueline LE SPEGAGNE	représentée par	Luc PERRIN

ABSENTS :

Pascale NOAILLES DUPLISSY Charles MENARD

Le quorum étant atteint, M. le Maire fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, qui, sur sa proposition, est élu à l'unanimité, en la personne de **M. Stéphane VIDAL**.

Vu la loi n° 2013-702 du 2 août 2013,
Vu les articles L280, L283 à L293, R130-1 et R131 à R147 du code électoral,
Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'instruction ministérielle INTA2015957J du 30 juin 2020,
Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2020-07-01-001 en date du 29 juin 2020 ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale que les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de « grands électeurs » formé d'élus de chaque département : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux.

Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans.

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population.

Chaque renouvellement permet d'élire environ la moitié des sénateurs répartis en deux séries. Les 170 sièges de la série 1 ont été renouvelés en septembre 2017.

Conformément au tableau n°5 annexé au code électoral, le renouvellement de la série 2 des sénateurs, comprenant le département du Gard, aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Ainsi, par arrêté n° 30-2020-07-01-001 en date du 29 juin 2020, Monsieur le Préfet du Gard a fixé le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner par l'ensemble des conseils municipaux du Gard le 10 juillet 2020.

Conformément à l'article L285 du code électoral, dans les communes de 9 000 à 29 999 habitants, tous les conseillers municipaux en exercice, soit 33, sont délégués de droit.

Des suppléants sont élus pour remplacer les délégués des conseillers municipaux lors de l'élection des sénateurs en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal de ces délégués.

Pour la commune de Beaucaire, le nombre de suppléants est de 9, qu'il convient donc d'élire parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

En application des articles L289 et R133 du code électoral, les délégués (ou délégués suppléants) et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du maire.

En application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est composé du maire, président, et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés (Simone BOYER et Maurice MOURET) et les deux conseillers municipaux les plus jeunes (Gabriel GIRARD et Lionel DEPETRI) présents à l'ouverture du scrutin

M. le Maire informe l'assemblée municipale que conformément à l'article L287 du code électoral, et à l'instruction ministérielle relative à la désignation des délégués des conseils municipaux, de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, il lui appartient, en qualité d' élu municipal également détenteur d'un mandat de conseiller régional, de désigner directement à M. le Préfet du Gard un remplaçant.

Il en est de même pour M. Gilles DONADA, également conseiller régional.

Ainsi, M. le Maire a désigné auprès de M. le Préfet du Gard Madame Elisabeth MONDET (née HUMBERT) comme remplaçante et M. Gilles DONADA a quant à lui désigné Mme Denise DONADA (née FAVIER).

M. le Maire procède à l'appel à candidatures.

M. le Maire expose à l'assemblée municipale qu'il n'a reçu pour l'instant qu'une seule liste de 9 suppléants, la liste « Avec vous pour Beaucaire » dont il procède à la lecture :

Liste « Avec vous pour Beaucaire »

Liliane Lucie Julie PEPE (née BONNETY)
Née le 27/12/1937 à Sedrata (Algérie)
Profession : retraitée

René DANNE
Né le 08/01/1948 à Graveson
Profession : restaurateur

Véronique Joëlle Suzanne LAUTIER (née MARGERIE)
Née le 19/08/1966 à Angers
Profession : Auto-entrepreneur (couture – repassage)

Jean-Pierre Marc FOUGASSE
Né le 02/01/1948 à Beaucaire
Profession : retraité (exploitant agricole)

Danielle Charlette Jeanne ROGNON
Née le 15/12/1953 à Beaucaire
Profession : retraitée

Denis Marius Elie GUIGON
Né le 20/04/1957 à Châteaurenard
Profession : retraité

Chantal Marie SARRAILH (née REMY DE COURNON)
Née le 17/01/1952 à Agadir (Maroc)
Profession : retraitée

Antoine BOYER
Né le 09/07/1925 à Nîmes
Profession : retraité

Marie-Christine Colette SOULIER (née BELFILS)
Née le 31/12/1950 à Nice
Profession : retraitée (employée de Mairie)

Le secrétariat procède à la distribution des bulletins de vote de la liste « Avec vous pour Beaucaire »

Interrogés quant à leurs intentions, **M. Luc PERRIN** et **M. Dominique PIERRE** font savoir qu'ils ne présentent pas de liste.

M. Lionel DEPETRI informe finalement M. le Maire qu'il souhaite en déposer une.

M. le Maire prononce une suspension de séance de 10 minutes à 16h13 pour permettre à M. Lionel DEPETRI de transmettre sa liste au secrétariat, et afin de laisser le temps au secrétariat de préparer les bulletins de vote.

La séance reprend à 16h23

M. le Maire procède à la lecture de la liste « En avant pour Beaucaire » :

Liste « En avant pour Beaucaire »

Bertrand Maurice MANONVILLER
Né le 18/12/1960 à Paris 14 (75)
Profession : professeur

Le secrétariat procède à la distribution des bulletins de vote de la liste « En avant pour Beaucaire »

M. le Maire invite le bureau électoral à se rendre avec lui autour de l'urne.

M. Stéphane VIDAL, secrétaire de séance, invite les élus à venir voter à tour de rôle :

ONT VOTÉ :		
Julien SANCHEZ		
Marie-France PERIGNON		
Alberto CAMAIONE		
Mireille FOUASSE		
Stéphane VIDAL		
Marie-Lise ANCEL	représentée par	Gilles DONADA
Gilles DONADA		
Audrey CIMINO	représentée par	Julien SANCHEZ
Max SOULIER		
Hélène DEYDIER		
Simone BOYER		
Maurice MOURET		
Roger ROLLAND		
René BATINI		
Yvette ROUVIER		
Roger LANGLET		
Eliane HAUQUIER	représentée par	Gabriel GIRARD
André GOURJON		
Jean-Pierre PERIGNON		
Marie-Pierre THIEULOY		
Martine HOURS	représentée par	Max SOULIER
Sylviane BOYER	représentée par	Alberto CAMAIONE
Corinne LECHEVALLIER BONNIN		
Karine BAUER	représentée par	Marie-France PERIGNON
Nelson CHAUDON	représenté par	Mireille FOUASSE
Vincent SANCHIS	représenté par	Stéphane VIDAL
Gabriel GIRARD		
Jacqueline LE SPEGAGNE	représentée par	Luc PERRIN
Dominique PIERRE		
Luc PERRIN		
Lionel DEPETRI		

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne.

Chaque conseiller a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe, qu'il a déposée lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et **les membres du bureau électoral ont procédé au dépouillement des bulletins.**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	31
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	31

Après dépouillement par les membres du bureau électoral, les résultats sont donc les suivants :

- nombre de bulletins : 31
- bulletin blanc ou nul : 0
- suffrages exprimés : 31

Ont obtenu :

- La liste « Avec vous pour Beaucaire » : vingt-sept (27) voix
- La liste « En avant pour Beaucaire » : quatre (4) voix

NOM DE LA LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants Obtenus
Avec vous pour Beaucaire	27	/	8
En avant pour Beaucaire	4	/	1

M. le Maire procède à la proclamation des suppléants élus par le conseil municipal :

Pour la liste « Avec vous pour Beaucaire » :

- Liliane Lucie Julie PEPE (née BONNETY)
- René DANNE
- Véronique Joëlle Suzanne LAUTIER (née MARGERIE)
- Jean-Pierre Marc FOUGASSE

- Danielle Charlette Jeanne ROGNON
- Denis Marius Elie GUIGON
- Chantal Marie SARRAILH (née REMY DE COURNON)
- Antoine BOYER

Pour la liste « En avant pour Beaucaire » :

- Bertrand Maurice MANONVILLER

M. le Maire rappelle à l'assemblée municipale que dans les communes de 9 000 habitants et plus, les délégués de droit présents doivent faire connaître au bureau électoral, avant que la séance ne soit levée, la liste sur laquelle seront désignés les suppléants qui, en cas d'empêchement, les remplaceront.

M. le Maire procède à l'appel afin que chaque délégué puisse signifier sur quelle liste sera désigné son suppléant.

Elisabeth MONDET (remplaçante de Julien SANCHEZ)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Marie-France PERIGNON	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Alberto CAMAIONE	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Mireille FOUASSE	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Stéphane VIDAL	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Marie-Lise ANCEL (représentée par Gilles DONADA)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Denise DONADA (remplaçante de Gilles DONADA)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Audrey CIMINO (représentée par Julien SANCHEZ)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Max SOULIER	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Hélène DEYDIER	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Simone BOYER	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Maurice MOURET	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Roger ROLLAND	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
René BATINI	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Yvette ROUVIER	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Roger LANGLET	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Eliane HAUQUIER (représentée par Gabriel GIRARD)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
André GOURJON	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Jean-Pierre PERIGNON	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Marie-Pierre THIEULOY	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Martine HOURS (représentée par Max SOULIER)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Sylviane BOYER (représentée par Alberto CAMAIONE)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Corinne LECHEVALLIER BONNIN	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Karine BAUER (représentée par Marie-France PERIGNON)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Nelson CHAUDON (représenté par Mireille FOUASSE)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »

Vincent SANCHIS (représenté par Stéphane VIDAL)	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Gabriel GIRARD	Liste « Avec vous pour Beaucaire »
Jacqueline LE SPEGAGNE (représentée par Luc PERRIN)	Liste « En avant pour Beaucaire »
Dominique PIERRE	Liste « En avant pour Beaucaire »
Luc PERRIN	Liste « En avant pour Beaucaire »
Lionel DEPETRI	Liste « En avant pour Beaucaire »

La séance est levée à 16h45

Le secrétaire de séance



Stéphane VIDAL

Le Maire



Julien SANCHEZ